

PLR.Les Libéraux-Radicaux, CP 6136, 3001 Berne

Office fédéral de la justice
Domaine de direction Droit pénal international
3003 Berne

Berne, le 28 janvier 2016/ ft
VL_Istanbul_Konvention

**Approbation et mise en œuvre de la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul)
Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux**

Madame, Monsieur,

Pour le *PLR.Les Libéraux-Radicaux*, la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique est primordiale. Il n'y a pas de société libre et démocratique sans la sécurité pour l'ensemble de ses membres. La Convention d'Istanbul a pour but d'être le premier instrument contraignant avec le but protéger les femmes de toute formes de violence et de discrimination.

Le PLR soutient l'approbation et la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul. Cette Convention est importante afin de prévenir, poursuivre et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes. La Suisse s'est déjà largement impliquée dans ce domaine et possède un grand arsenal de mesures pour protéger les femmes contre la violence et la discrimination. In extenso, la Suisse remplit déjà les conditions de la Convention d'Istanbul et, comme le rappelle le rapport explicatif, il n'y a besoin d'aucune modification complémentaire.

Il est important que cette Convention protège les victimes sans devenir un fardeau normatif. Afin de laisser aux Etats la marge de manœuvre adéquate, il est important que le Conseil fédéral s'oppose à un développement dynamique de cette Convention. Les futures propositions d'adaptation à la Convention d'Istanbul devront être systématiquement être rejetées si celles-ci sont contraires au droit ou à la pratique en Suisse. De plus, il est important que le Conseil fédéral, en collaboration avec les autres parties prenantes, veille à la bonne application des principes de la Convention par les autres Etats qui l'ont ratifiée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Le Président



Philipp Müller
Conseiller aux Etats

Le Secrétaire général



Samuel Lanz